



APPEL A CANDIDATURE

Sélection d'un consultant individuel/groupe de consultants, pour l'évaluation des interventions d'activités génératrices de revenus financées par Compassion International au Togo

TERMES DE REFERENCE

Janvier 2021

Acronymes

AGR Activités Génératrices de Revenus

CITG Compassion International Togo

CIV Complementary Intervention (intervention complémentaire)

CVD Comité Villageois de Développement

CPC Church Partner Committee

FCP Frontline Church Partner

NG Note Générale

PFM Program Field Manual

PF Partnership Facilitator

PS Program support

SWOT Strengths-Weaknesses-Opportunities-Threats

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis plusieurs années, Compassion International Togo (CITG) met en œuvre des interventions complémentaires pour soutenir et renforcer les capacités de résilience à la faim et la pauvreté des ménages des enfants bénéficiaires, de même que pour aider les églises partenaires à remplir leur mission de développement holistique des enfants et jeunes. Parmi ces interventions se trouvent des activités génératrices de revenus dont le but primordial est d'aider les bénéficiaires à couvrir leurs besoins financiers de base pour être, un tant soit peu, à l'abri de certaines situations liées au manque d'argent : soins de santé, alimentation, dépenses d'éducation des enfants, achat d'intrants agricoles etc.

Seulement, le constat de terrain qui est fait est que, très souvent les interventions entreprises sont rarement ou difficilement allées au-delà de la période de vie des projets. Pendant que certaines connaissent des difficultés diverses (fonctionnement, gestion, non-rentabilité ...), d'autres ont tout simplement cessé d'exister.

De 2015 à ce jour, environ vingt-cinq activités génératrices de revenus ont été financées et mises en œuvre par les églises locales partenaires, les parents des bénéficiaires ou certains bénéficiaires jeunes. Bien que ces idées de projet émanent des bénéficiaires eux-mêmes, l'appropriation locale n'est pas à la hauteur des attentes et les impacts sont loin de combler les attentes de Compassion International. A ce jour, bon nombre de ces AGR sont à l'arrêt, tandis que d'autres continuent difficilement. Certaines sont devenues l'affaire d'une poignée de personnes qui les gèrent à leur profit privé ou à perte. Pourtant, la vision qui a soutenu le financement de ces initiatives est le renforcement des capacités locales de mobilisation de ressources additionnelles pour subvenir aux besoins des enfants bénéficiaires, soit à travers leur ménage ou leur église locale.

Aujourd'hui, non seulement les nouvelles procédures de financement des interventions complémentaires exigent une contribution locale d'au moins 10%, mais également la pérennité et les impacts de ces actions sont des exigences auxquelles personne ne pourra se dérober. Il importe de jeter un regard rétrospectif sur ce qui a été fait par le passé afin d'envisager un avenir avec plus de clarté dans les responsabilités vis-à-vis des indicateurs de progrès et d'impact sur les églises partenaires, les parents et en définitive, sur les enfants.

Préoccupée par la nécessité pour les églises partenaires de prendre véritablement en main leur rôle dans leur communauté d'implantation, le bureau national de Compassion International a entrepris la mise en œuvre des concepts de Théorie de Changement/Théorie d'Action, concepts retenus comme essentiels dans son cheminement avec ses églises partenaires.

Par la Théorie du Changement, Compassion pense en effet que lorsqu'elle aide l'église à développer une plus grande appropriation, des capacités et des ressources, l'impact potentiel du ministère de l'église sera amplifié et les enfants seront davantage délivrés de la pauvreté au nom de Jésus.

Consciente qu'on ne peut véritablement améliorer un processus qu'après en avoir effectué un diagnostic complet, identifié les forces et les faiblesses, les opportunités qui s'offrent pour un futur meilleur et les possibles blocages, CITG envisage de réaliser une enquête-diagnostique-évaluation des AGR réalisées par le passé, au profit des bénéficiaires ou leur famille et de certaines églises partenaires. Cette enquête devra certes permettre d'identifier, comme résultats complémentaires, le niveau de contribution de chacune des parties prenantes dans l'échec ou le succès de l'une ou l'autre intervention et d'arriver à capitaliser les bonnes pratiques qui ont été mises en place afin de les renforcer ou étoffer par d'autres pratiques qui ont fait leurs preuves ailleurs. La présente mission est prévue pour une durée indicative de trente-quatre (34) jours.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION ET RESULTATS ATTENDUS

2.1 Objectif général

Identifier les facteurs directs et indirects qui ont prévalu, avant, pendant et après la mise en œuvre des AGR par les interventions complémentaires et qui ont contribué à leur succès ou à leur échec, afin de doter le bureau national d'une méthodologie nouvelle d'exécution.

2.2 Objectifs spécifiques

- Apprécier les forces et faiblesses dans la démarche de la mise en œuvre des CIV-AGR ainsi que le mécanisme de suivi mis en place ;
- Mesurer le niveau d'appropriation des initiatives par les populations bénéficiaires ;
- Faire des recommandations fortes et novatrices sur la stratégie de pérennisation des acquis des CIV

2.3 Résultats attendus

- ✓ Les forces et faiblesses dans la mise en œuvre et de suivi-évaluation des CIV-AGR sont relevées ;
- ✓ Le niveau d'implication, de participation et de contribution des bénéficiaires directs et indirect est connu ;
- ✓ Le niveau d'appropriation des initiatives par les bénéficiaires apprécié et documenté ;
- ✓ Des recommandations et les conditions, éventuelles de leur mise en œuvre, ont été formulées.

III. PORTEE DE L'EVALUATION DES AGR

Pour atteindre les objectifs spécifiques de l'évaluation, le consultant devra s'appuyer sur les critères énoncés ci-dessous et répondre aux questions suivantes :

- ✚ Analyser le processus d'identification des projets
 - ✓ Les problèmes à résoudre étaient-ils clairement identifiés et explicites ?
 - ✓ L'analyse de la situation et la proposition des solutions ont-elles été réalisées suivant une méthodologie logique ?
 - ✓ Les solutions et la planification de leur mise en œuvre ont-elles été validées avec toutes les parties prenantes, y compris les bénéficiaires ?
- ✚ Evaluer le processus de formulation des CIV
 - ✓ Les résultats du projet étaient-ils clairs et réalisables dans le délai imparti ?
Les capacités des structures chargées de l'exécution du projet (FCP) et des acteurs impliqués dans sa mise en œuvre ont-elles été correctement prises en compte lors de la conception des CIV ?
 - ✓ Les problèmes liés à la durabilité des projets ont-ils été pris en compte dans la conception du CIV ?
Les ressources nécessaires (personnel, financières, matérielles) pour la mise en œuvre de la CIV a-t-elle été correctement évaluée et prise en compte dans la conception ?
- ✚ Evaluer la mise en œuvre des AGR
 - ✓ La mise à disposition des fonds par Compassion international s'est-elle déroulée comme prévu ?
 - ✓ Dans quelle mesure la gestion axée sur les résultats a-t-elle été utilisée lors de la mise en œuvre des CIV ?
 - ✓ Les capacités locales ont-elles été utilisées efficacement lors de la mise en œuvre du projet ?

✓ Quels enseignements peut-on tirer de la mise en œuvre des CIVS ?

✚ Evaluer le dispositif de suivi-évaluation

✓ Quel est le niveau de qualité, d'efficacité et d'efficience du processus de suivi-évaluation du projet ?

✓ Les rapports sur l'état d'avancement du projet ont-ils été produits avec précision, en temps opportun ?

✓ Quelles sont les mesures à adopter pour améliorer le processus de suivi-évaluation du projet ?

✚ Evaluer la pertinence, l'efficacité et l'efficience du projet ainsi que la durabilité des résultats obtenus

❖ **Pertinence**

➤ Le projet est-il pertinent par rapport aux priorités des bénéficiaires et de Compassion international Togo ?

➤ Le projet répondait-il aux besoins des populations bénéficiaires ciblées ?

❖ **Efficacité**

➤ Les résultats escomptés et les objectifs du projet ont-ils été atteints ?

➤ Quels sont les obstacles à la réalisation des résultats escomptés et des objectifs du projet ?

➤ Quels sont les effets ou effets probables du projet ?

❖ **Efficience**

➤ Les résultats obtenus sont-ils satisfaisants au regard des ressources humaines, matérielles et financières investies ?

➤ Les ressources ont-elles été planifiées et gérées de façon rationnelle et optimale ?

Les stratégies adoptées étaient-elles adaptées aux objectifs et résultats attendus (mobilisation des ressources, partenariats techniques, stratégie de renforcement des capacités, interventions auprès des communautés, etc.) ?

les procédures ou les étapes de mise en œuvre étaient-elles flexibles et maîtrisées au niveau local ?

❖ **Durabilité**

➤ Quelle est la probabilité que les acquis soient pérennisés une fois le projet arrivé à expiration ?

➤ Le niveau d'appropriation des parents/tuteurs des bénéficiaires est-il suffisant pour permettre la durabilité des résultats des projets ?

➤ Quels sont les principaux obstacles qui peuvent entraver/ont entravé la durabilité des CIV-AGR ?

➤ Quelles sont les mesures possibles susceptibles de contribuer davantage à la durabilité des résultats des CIV-AGR ?

➤ Identifier les facteurs de succès et les obstacles à l'atteinte des résultats escomptés ?

➤ Quelles sont les principales contraintes ayant fait obstacle à la mise en œuvre des projets ?

➤ Quels sont les principaux atouts ayant contribué à la mise en œuvre du projet ?

➤ Ces atouts auraient-ils pu être mieux exploités ?

IV. METHODOLOGIE

❖ Phase 1 : Plan de travail

La sélection du consultant sera matérialisée par un contrat de prestation qu'il aura à signer avec la direction du bureau national de Compassion. Une fois ce document signé, le consultant devra, dans un délai de **soixante douze (72) heures**, soumettre à CITG, un plan d'exécution de la mission comportant les activités dans leurs détails permettant une compréhension et l'organisation de tout appui à lui apporter et le suivi à mettre en place.

❖ Phase 2 : Analyse documentaire

L'évaluateur dispose de **cinq (5) jours calendaires**, pour examiner les documents internes et externes existants notamment le Manuel de Terrain du Programme (PFM) et les documents de stratégie, le document de stratégie de mobilisation des ressources locales, le document de convention de partenariat entre CITG et les églises partenaires, le processus d'identification et soumission des propositions de projets par les églises partenaires (FCP) et les rapports d'exécution des interventions complémentaires d'activités génératrices de revenus (CIV-AGR), les rapports des études de faisabilité, les publications et tout autre document jugé utile.

❖ Phase 3 : Atelier de recadrage méthodologique

Après avoir pris connaissance du contenu de la documentation disponible, le/la consultant/te tiendra un atelier de cadrage méthodologique d'une **journée** avec l'équipe de CITG. Cet atelier permettra à l'évaluateur de soumettre à CITG la méthodologie qu'il/elle a actualisée à l'issue de l'analyse documentaire. Le consultant présentera les outils de collecte qu'il/elle entend utiliser pour atteindre l'objectif de l'évaluation au cours de l'atelier méthodologique. Le format du rapport sera également apprécié à cette occasion.

❖ Phase 4 : Collecte et analyse des informations

Elle se fera sur des données, à la fois, qualitatives et quantitatives et basée sur :

- ✓ Les visites de terrain et discussions avec les divers groupes cibles ci-dessous en fonction de leur pertinence et implication :
 - Les animateurs ;
 - Les parents des enfants bénéficiaires ;
 - Les membres de CPC ;
 - Les pasteurs ;
 - Membres des Comités Villageois de Développement (CVD) ;
 - La chefferie traditionnelle ;
 - Les artisans ;
- ✓ Des rencontres avec les autorités administratives locales (communes, préfectures...)
- ✓ Les entretiens avec les spécialistes des CIV de CITG ;
- ✓ Les Facilitateurs de Partenariat et ;
- ✓ L'équipe dirigeante du bureau national de CITG.
- ✓

La durée indicative de la collecte de données est fixée à **vingt (20) jours** effectifs, à raison de deux jours en moyenne par AGR. Toutefois, le/la consultant/te pourra suggérer tout réaménagement juge utile.

❖ **Phase 5 : Restitution de la mission**

Sur la base d'un aide-mémoire qu'il/elle aura rédigé, l'évaluateur présentera lors d'un atelier de restitution d'une demi-journée, et sous forme synthétique les premiers résultats de sa mission ainsi que les premières conclusions et les pistes de recommandations. Il/elle déposera ce document, en **trois exemplaires**, au bureau de CITG **cinq jours ouvrés** après la phase 4 de la mission. Un atelier sera organisé et devra regrouper l'évaluateur; les responsables de CITG, l'équipe du programme, les partenaires de mise en œuvre, les bénéficiaires.

Cet atelier permettra à l'évaluateur de récolter/préciser les feedbacks des participants et de les intégrer dans les rapports.

L'équipe de coordination de Compassion, composée du spécialiste en sécurité alimentaire et moyens de subsistance (chef d'équipe), spécialiste en suivi-évaluation et de deux spécialistes en interventions complémentaires, se chargera de l'organisation logistique et financière de cette activité (salle, invitations, matériel...).

❖ **Phase 6 : Rédaction du rapport provisoire**

L'évaluateur dispose de **cinq (5) jours** pour rédiger un rapport provisoire qui sera transmis au plus tard **sept (7) jours** après la tenue de l'atelier de restitution en version électronique à l'équipe de coordination de la mission. Le rapport n'excèdera pas 50 pages (annexes dont le nombre n'est pas limité, non comprises) et comprendra :

- bref résumé (5 pages maxi);
- méthodologie d'exécution de la mission (3 pages maxi);
- résultats et constats de la mission (10 pages maxi);
- analyse des données (10 pages maxi);
- proposition de nouvelle méthode de mise en œuvre des CIV (15 pages maxi);
- recommandations et pistes de mise en application (5 pages maxi);
- conclusion (2 pages maxi).

Les responsables du programme adresseront au consultant leurs remarques, critiques ou amendements dans les **quinze (15) jours** qui suivent la réception des rapports.

❖ **Phase 7: Rédaction du rapport final**

L'évaluateur aura **trois (3) jours** pour rédiger un rapport final qui sera transmis au plus tard **quinze jours** après la transmission des observations et amendements sur le rapport provisoire, **en version électronique** à la direction du bureau national CITG.

L'évaluateur devra s'assurer qu'après la présentation du rapport provisoire, il intègre les amendements des uns et des autres (PS, équipe de coordination, leadership du bureau national, bénéficiaires...).

❖ **Phase 8 : Validation du rapport final**

L'évaluateur présente les résultats de l'évaluation finale au cours d'un atelier **d'une journée**, dont l'équipe de coordination se chargera de l'organisation logistique et financière (salle, invitations, matériel...).

Le rapport final sera présenté en **et trois (3) exemplaires format papier A4 originaux** et une version électronique en format Word sur CD/clé USB. Ce rapport comportera les mêmes rubriques que précédemment et ne devra pas connaître une variation en nombre de pages (en hausse ou à la baisse) de plus de 10%.

NB : Le bureau national de Compassion Int Togo est propriétaire de la base des données issues de l'évaluation.

V. ZONE DE COUVERTURE ET GROUPES CIBLES DE L'EVALUATION

L'évaluation se déroulera essentiellement dans les régions Maritimes et des Plateaux. La liste des projets retenus est la suivante :

N°	ID CDEJ	Nom du CDEJ	Titre du projet	Localité	Ville/Village
1	TG0113	Eglise des Assemblées de Dieu Temple de la foi Vo Koutime Centre de Développement des Enfants La Grace	Fabrication locale de savon par un groupement de 30 parents de bénéficiaires	Vo Sud	Vo Koutime
2	TG0205	Eglise de Pentecôte du Togo Paroisse de Tchilime CDE Pentecôte Jehovah Jire Tchilime	Production artisanale de savon et d'huile pour 78 mères de survie	Vo Sud	Tchilimé, Vogan
3	TG0622	Eglise Evangélique de la Mission Chrétienne Legbanou Centre de Développement des Enfants KADES Lagbanou		Vo Nord	Léganou Koussegbé
4	TG0111	Assemblées de Dieu Tona Kondji Centre de Développement des Enfants AD Tonakondji	Initiative d'aquaponie	Yoto sud	Tona Kondji
5	TG0513	Convention Baptiste du Togo Temple Le Réveil de Hahotoe CDE Baptiste le Réveil		Vo Sud	Hahotoé
6	TG0802	Eglise Méthodiste Le Jourdain CDE Le Jourdain d'Adamavo		Lome Est	Adamavo
7	TG0515	Baptiste Mission Tove CDE Trône de l'Eternel Baptiste Mission Tove	Riziculture pour l'autosuffisance de 5 ménages de parents de bénéficiaires	Golf Ouest	Mission Tové
8	TG0631	Eglise Alliance Victorieuse du Togo	Élevage de volaille pour 357 enfants et 50 parents	Lomé Est	Agodeka

		CDE Alliance Victorieuse d'Agodeka			
9	TG0521	Baptiste Djama CDE Djama-Roc	Elevage de volaille pour nourrir 232 enfants	Atakpamé	Djama
10	TG0516	Eglise Baptiste Apessito CDE Baptiste Temple du Calvaire	L'élevage de porcs pour 10 parents de bénéficiaires	Golf Ouest	Apessito
11	TG0114	Eglise des Assemblées de Dieu- Temple Jérusalem Vo Adabou CDE Bethel Vo Adabou	Elevage de porcs pour cinq (5) FCP	Vo Sud	Vo Adabou
12	TG0207	Eglise de Pentecôte du Togo Paroisse de Tokoindji CDE Bon Berger de Tokoindji		Vo Sud	Tokoindji
13	TG0511	Mission Baptiste Indigène La Grace Centre de Développement des Enfants La Grace de Hedome		Vo Sud	Hedome
14	TG0704	Ministère de la Vie Chrétienne Profonde Akoumape Centre de Développement des Enfants Jéricho d'Akoumape		Vo Sud	Akoumapé
15	TG0904	Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo paroisse de Vo Bame CDE Le Chemin		Vo Sud	Vogan
16	TG0808	Eglise Méthodiste Tabligbo Centre de Développement des Enfants Sinaï Tabligbo	Création d'une boulangerie-pâtisserie	Yoto Sud	Tabligbo
17	TG0703	Eglise Biblique de la Vie Profonde Tabligbo CDE Miséricorde Vie Profonde	Elevage de lapin pour 272 enfants	Yoto Sud	Tabligbo/ Aziabukomé

Le portefeuille des AGR à évaluer par le consultant se dresse comme suit :

Zones (Clusters)	Projets	Partenaires de mise en œuvre	Bénéficiaires directs
Lot 1 : Evaluation d'AGR élevage			
Lomé-Est	Élevage de volaille	TG0631	357 enfants et 50 parents

Zones (Clusters)	Projets	Partenaires de mise en œuvre	Bénéficiaires directs
Atakpamé	Elevage de volaille	TG0521	232 enfants
Lomé-Ouest	Elevage de porcs	TG0516	10 parents de bénéficiaires
Vo-Sud	Elevage de porcs	TG0114, TG0207, TG0511, TG0704, TG0904	Cinq (5) FCP
Yoto	Elevage de lapin pour 272 enfants	TG0703	272 enfants
Lot 2 : Evaluation d'Intervention en matière de sécurité alimentaire (production agricole)			
Yoto-Sud, Vo-Sud, Lomé-Est	Intervention en matière de sécurité alimentaire ; Initiative d'aquaponie	TG0111, TG0513 et TG0802	3 églises partenaires
Golf Ouest	TG-Culture du riz pour l'autosuffisance de 5 parents/tuteurs	TG0515	5 parents/tuteurs d'enfants
Lot 3 : Evaluation d'Intervention en matière d'artisanat de fabrication			
Vo Sud	Fabrication locale de savon	TG0113	Groupe de parents
Vo Sud et Vo Nord	Production artisanale de savon et d'huile	TG0205 et TG0622	78 mères de survie
Yoto-Sud	Création de boulangerie-pâtisserie	TG0808	Tous les parents

VI. EXPERTISE REQUISE

Le consultant individuel/chef d'équipe de mission :

- ▶ sera titulaire d'un diplôme (BAC+4) minimum en Agroéconomie, Economie, Sociologie, Statistiques ou tout autre diplôme équivalent dans le domaine du développement social et économique ;
- ▶ justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins 10 ans dont au moins 05 en suivi-évaluation quantitatif et qualitatif des projets ;
- ▶ aura des compétences et expériences dans le traitement et l'analyse des données ;
- ▶ aura au moins 05 ans d'expériences dans les interventions à base communautaire ou groupes d'autopromotion ;

Par ailleurs, le consultant devra avoir les aptitudes suivantes :

- une maîtrise parfaite du français, parlé et écrit et une langue locale du milieu du déroulement de la mission est souhaitable ;
- une bonne capacité rédactionnelle ;
- un niveau acceptable en anglais (lu et écrit) ;
- être disponible et apte à travailler en étroite collaboration avec les membres de l'équipe technique de coordination de l'étude ainsi que le personnel CITG.

NB : Le consultant individuel/ consultant principal chef du groupe devra joindre les attestations de bonne fin d'exécutions d'au moins trois (3) missions similaires

VII. DUREE D'EXECUTION

La durée indicative de la mission est de 38 jours. Toutefois, les acteurs pourront discuter de tout ajustement requis pour une bonne exécution à la satisfaction de tous.

No	Activités	Durée
1	Plan de travail	03 jours
2	Analyse documentaire	05 jours
3	Atelier de recadrage méthodologique	0,5 jour
4	Collecte et analyse des informations	20 jours
5	Restitution de la mission	0,5 jour
6	Rédaction du rapport provisoire	05 jours
7	Rédaction du rapport final	03 jours
8	Validation du rapport de l'évaluation finale	01 jour
	Total	34 jours

VIII. LIVRABLES

Il est attendu du/de la consultant/te les livrables suivants :

- Un aide-mémoire en trois exemplaires reliés, format A4;
- Un rapport provisoire en version électronique, par mail (à préciser) ;
- Un rapport final en trois (3) exemplaires format papier A4 originaux et une version électronique en format Word sur CD/clé USB

IX. MODE D'ACQUISITION DU MARCHE

9.1. La sélection

La sélection du consultant se fera sur la base d'un appel à candidature ouvert. Les candidats soumissionnaires devront transmettre, dans un délai de quinze (15) jours suivant l'invitation :

Les personnes physiques (consultant ou expert...), personnes morales (cabinets, bureaux d'études, groupements de bureaux d'études...), remplissant les conditions prévues dans les termes de référence, et intéressées à prendre part à cet appel d'offre, sont invitées à nous faire parvenir leurs offres, rédigées en langue française et en trois exemplaires dont l'un marqué « ORIGINAL » et les deux autres « COPIE » au siège de Compassion International Togo (CITG).

Chacun des dossiers constitutifs de votre offre doit comprendre les documents ci-après :

- Une lettre de soumission ;
- Une offre technique complète décrivant la méthodologie assortie d'un chronogramme de réalisation de la consultation ;
- Les attestations démontrant que le consultant (cabinet, bureau ou groupement) est en règle vis-à-vis des lois fiscales et sociales ;
- Les attestations de bonne fin exécution d'au moins trois (3) de marchés similaires ;
- Le CV des consultants/tes actualisé et signé et mis à jour avec copie des diplômes et attestations ;
- Une offre financière comportant un devis estimatif, un bordereau des prix unitaires, dont le montant total (en chiffres et en lettres) devra être fait-en hors taxes et, en toutes taxes comprises ;
- Tout autre document pertinent en relation avec la mission.
- Une liste de trois (3) contacts, en indiquant leur fonction, les relations, numéro de téléphone, adresse e-mail

Compassion International Togo se réserve le droit de demander par écrit (lettre, E- mail, etc.) toute explication destinée à lui permettre de porter une appréciation sur les offres soumises. Elle se réserve également le droit de ne pas donner suite à tout ou partie de cet appel d'offre et le droit d'utiliser tous les moyens à sa disposition pour s'assurer que les informations qui lui seront communiquées sont exactes.

9.2. Envoi des propositions

La proposition ainsi constituée, sera sous plis fermés, adressée à Monsieur le Directeur National de Compassion International Togo avec la mention « RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR MISSION MANUEL DE PROCEDURES DE CITG ».

Les dossiers dûment constitués seront déposés en trois exemplaires au plus **tard le 29 janvier 2021 à 12H00** à l'adresse : COMPASSION INTERNATIONAL TOGO – BUREAU DU TOGO, En face de l'OCDI, von opposée à la Clinique St Joseph à Hédzranawoé. 05 BP 387 Lomé, Togo, ☎+228 90 17 76 20/ 99900505/ +228 22 26 06 16 Fax : +228 22 26 06 15

NB : Les termes de référence (TDR) sont à récupérer au siège de Compassion International Togo (adresse ci-dessus indiquée).

Le prestataire signera un contrat dans lequel seront définies les conditions de la prestation et ce, conformément au budget alloué et aux conditions définies. De ce fait, l'offre soumise peut faire l'objet de négociation et d'ajustement en fonction des exigences et contraintes de l'Organisation.

X. ANALYSE DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHÉ

L'adjudicataire sera celui/celle ayant obtenu les meilleures notes. La commission d'analyse des offres de CITG tiendra compte, dans l'analyse des propositions techniques et financière, de l'offre la mieux disant (rapport cout/qualité).

Pour l'offre technique, le consultant devra obtenir une note supérieure ou égale à 70. C'est la condition sine qua non pour l'ouverture de sa proposition financière.

Pour l'offre financière, elle sera analysée comme suit :

Le moins disant aura la note de 100 points alors que les autres candidats auront une note déterminée comme suit :

NF = L'offre financière la moins disante / l'offre financière du concurrent en question x 100.

Ensuite, la commission de sélection au niveau de CITG procédera à l'analyse technico-financière pour attribuer une note globale qui sera calculée en utilisant les coefficients de pondération suivants a raison de **70% pour la note technique et 30% pour la note financière.**

Note Générale (NG) = (Note technique x 70%) + (Note financière x 30%)

Annexe

Code	Activité	Unité	Quantité	Coût Unitaire	Montant
1	Activités préparatoires				
1.1	Plan de travail	Jour	3		
1.2	Analyse documentaire	Jour	5		
1.3	Atelier de recadrage méthodologique	Jour	0.5		
	Sous-total 1 (1.1+1.2+1.3)				
2	Collecte et analyse des informations				
2.1	Collecte et analyse des informations	Jour	20		
	Sous-total 2 (2.1)				
3	Validation des résultats				
3.1	Restitution de la mission	Jour	0.5		
3.2	Rédaction du rapport provisoire	Jour	5		
3.3	Rédaction du rapport final	Jour	3		
3.4	Validation du rapport de l'évaluation finale	Jour	1		
	Sous-total 3 (3.1+3.2+3.3+3.4)				
4	Autres frais				
	...				
	...				
	TOTAL (1+2+3+...)				